CONTOSO · AGENCE DE LYON · RESSOURCES HUMAINES

Congés et absences

Version de janvier 2026 · Propriétaire : équipe Ressources humaines

Congés payés

Vous acquérez 2,08 jours ouvrés de congés payés par mois travaillé, soit 25 jours par an. Les congés se posent dans l'application « Mon espace RH » au moins deux semaines à l'avance pour une absence de plus de trois jours.

Réduction du temps de travail

En plus des congés payés, les collaborateurs au forfait jours disposent de 10 jours de repos par an, à poser librement.

Arrivée en cours d'année

Les congés s'acquièrent dès le premier mois. Vous pouvez poser des congés pendant la période d'essai, avec l'accord de votre manager.

Absence pour maladie

Prévenez votre manager le jour même, puis transmettez votre arrêt de travail aux ressources humaines sous 48 heures.

Fermeture de l'agence

L'agence de Lyon est fermée entre Noël et le Nouvel An. Ces jours sont décomptés des congés payés.

Contoso est une entreprise fictive utilisée pour les démonstrations Microsoft. Document de démonstration.